

*Extrait du registre des
délibérations du conseil municipal*

L'an **deux mil vingt, le lundi 27 janvier à 20 heures**, le conseil municipal de Condé-en-Normandie s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Valérie Desquesne, Maire.

Étaient présents : Mme Desquesne, M. Daligault, Mmes Roelandt, Bouclier, MM. Gascouin, Billard Patrick, Anckaert, Balais, Mmes Cailly, Catherine, Colin-Martin, Collibeaux, M. Dujardin, Mme Duquesne, MM. Elisabeth, Gauquelin, Goudier, Mmes Lair, Lemeray, Lenepveu, MM. Maheu, Pastor et Mme Rolland

Ont donné pouvoir : M. Billard Pascal à M. Billard Patrick, Mme Bouillard à Mme Collibeaux, M. Frappy à M. Elisabeth et Mme Mourocq à Mme Desquesne

Excusés : MM. Mèche et Beauquesne

Absents : Mmes Blandeau, Morice et MM. Siquot et Vasthier

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20200127-20_02040-DE
Date de télétransmission : 03/02/2020
Date de réception préfecture : 03/02/2020

Nombre de délégués : - en exercice : 33 - présents : 23 - votants : 27	N° 9 / 3-5-2 Date de la convocation et d'affichage : 21 janvier 2020 Date de réception en préfecture = date d'affichage de la délibération
Secrétaire de séance M. Anckaert	Objet : <i>Mise à disposition d'un bureau à la MSPA</i>

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que la fonction de la MSAP est de faciliter l'accès des services publics et des services au public afin d'accompagner et d'aider les usagers dans leur démarches,

Madame le Maire propose qu'un bureau soit mis à disposition pour des organismes publics et des associations.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** cette proposition,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la réalisation de ce projet.

Pour extrait conforme,
à Condé-en-Normandie, le 31 janvier 2020

Le Maire,
V. DESQUESNE

